

DE DAKAR À ALGER, OU L'IMPOSSIBLE COMMUNAUTÉ ...

A Dakar, le général de Gaulle vient de reconnaître l'indépendance du Mali. A l'autre bout de l'Afrique, Madagascar réclame à son tour les mêmes «transferts de souveraineté». Et Houphouët-Boigny lui-même, hier encore farouche pourfendeur des partisans de l'indépendance, s'apprête à la demander pour son propre pays.

Ainsi, l'évolution des peuples africains émergeant des servitudes colonialistes se poursuit à un rythme accéléré. A peine mise en place, alors qu'elle n'a pratiquement pas encore commencé à fonctionner, la fameuse Communauté éclate.

Devant ce flot irrésistible qu'il a, en partie, lui-même libéré, quel jeu joue de Gaulle?

Dans mon dernier article j'ai expliqué ce qui était, selon moi, la «stratégie» du général: d'une part, le refus des solutions *intégrésionnistes* (!sic), aussi bien sur le plan européen que sur celui de l'ex-empire; d'autre part, son adhésion à la formule d'ensembles autonomes et fédérés - dont la France, en Europe comme en Afrique - assumerait la direction politique, financière et militaire.

En raison même des arrières-pensées d'hégémonie qu'elle renferme trop visiblement, cette politique de «grandeur» est vouée à l'échec: nous vivons dans un monde en trop rapide évolution pour permettre la réalisation de ces éphémères constructions.

Mais on peut se demander pourquoi de Gaulle, si libéral en d'autres lieux, donnant l'indépendance sans discuter partout où elle est réclamée, se raidit en Algérie, où rien ne permet d'entrevoir une solution prochaine.

Trois raisons semblent plausibles.

La première: l'orgueil du général. Il veut bien «accorder» l'indépendance - à la manière d'un monarque accordant des franchises à ses vassaux - dès lors où elle lui est «demandée», mais la refuse lorsqu'elle est «exigée». Pas plus qu'il n'a pardonné, à la Guinée de s'être libérée elle-même, il ne pardonne aux Algériens de réclamer leur liberté armes à la main.

La seconde: l'armée. Il y a en Algérie la moitié des effectifs de l'armée française et les trois quarts de ses cadres. Or la plupart de ceux-ci ont pris des positions politiques sans équivoque quant à l'avenir algérien. Si de Gaulle conserve une autorité certaine sur ses pairs - la neutralité voire même l'hostilité de l'armée au cours de la piteuse équipée algérienne du petit Bidault le prouve - il sait aussi que cette autorité est fragile et qu'une subite rébellion peut fort bien surgir d'une initiative imprudente. Rébellion qui le mettrait dans l'alternative ou de disparaître de la scène politique ou d'engager la lutte contre ceux-là mêmes qui l'ont porté au pouvoir.

La troisième: le pétrole. La propriété et l'exploitation par la France des gisements sahariens sont pour de Gaulle des impératifs de sa politique européenne. Cet apport énergétique doit, de toute évidence dans la pensée du général, favoriser une suprématie économique - donc politique - de la France dans une Europe fédérée à la mode gaulliste, c'est-à-dire vassalisée.

Ces raisons ne laissent au général qu'une étroite marge de manœuvre en Algérie. Mais, d'autre part,

l'évolution rapide de l'opinion mondiale sur la question algérienne comme l'évolution non moins rapide des peuples africains vers des régimes d'indépendance effective ne lui permettront pas d'éluder longtemps encore les décisions inévitables.

Le débat à l'O.N.U., où la condamnation de la France par les deux tiers des membres n'a été évitée que de justesse, l'abstention des Etats-Unis et de plusieurs pays du pacte atlantique, les escales tunisienne et marocaine du président Eisenhower, où il a été surtout parlé de l'Algérie, tout cet ensemble de faits pousse à une solution rapide du problème algérien, solution qui n'aura rien à voir avec la fameuse «pacification».

D'autre part, l'arrivée prochaine à l'O.N.U. de nombreux pays africains ayant accédé à l'indépendance va complètement modifier l'aspect politique d'un organisme jusqu'alors soumis à l'influence américaine; si, en 1960, la guerre d'Algérie n'est pas terminée, la condamnation de la France est certaine, grâce à l'apport des voix des nouveaux membres africains, y compris celles des pays auxquels la France aura accordé l'indépendance!

Le général de Gaulle se trouve donc acculé dans une impasse, avec l'impérieuse nécessité d'en sortir au plus vite. On voit mal comment il pourra le faire sans perte de prestige, sans risque de «casse» et sans compromettre irrémédiablement sa politique de «grandeur».

Ou il refuse obstinément toute discussion politique sur le cesse-le-feu, et la guerre continuera sans issue et sans limite. A ce faire, il dressera le monde, et plus particulièrement l'Europe et l'Afrique contre la France, ce qui est une bien mauvaise méthode quand on veut imposer son hégémonie par «persuasion».

Ou il refusera obstinément discussions politiques, et ce sera, à brève échéance, l'indépendance de l'Algérie. Car les ultras ont au moins raison sur un point : toute autonomie interne accordée à une excolonie conduit à une indépendance à court terme. Et, dans ce cas, la question de la propriété du pétrole saharien se posera inévitablement: on peut être assuré que la première revendication d'un Maghreb indépendant sera celle d'une souveraineté sur les territoires sahariens. La France perdra alors cet atout majeur qui, dans l'esprit du général, doit assurer sa suprématie africano-européenne.

Ainsi, dans les deux hypothèses, de Gaulle joue perdant. Et on voit mal comment il pourrait choisir une troisième voie.

Il existe, bien sûr, une autre solution: celle d'une association égalitaire et fraternelle de peuples libres au sein d'un ensemble fédéral libéré du parasitisme social et des dangereux mythes nationalistes.

Mais cette solution raisonnable ne peut être celle d'un général hypnotisé par le mirage de la «grandeur», ni celle de peuples n'émergeant des servitudes colonialistes que pour s'enchaîner aux servitudes nationalistes.

Maurice FAYOLLE.
